

Hyloris annonce un partenariat avec Colonis Pharma pour XTRAZA au Royaume-Uni

Accord d'exclusivité pour la licence et la fourniture au Royaume-Uni signé avec Colonis Pharma Ltd. pour XTRAZA™ (Tranexamic Acid Mouthrinse)

Liège, Belgique – 3 janvier 2025 – 7.00 CEST – Information réglementée – Information privilégiée – Hyloris Pharmaceuticals SA (Euronext Brussels: HYL), une société biopharmaceutique spécialisée qui s'engage à répondre aux besoins médicaux non satisfaits en réinventant les médicaments existants, annonce la signature avec Colonis Pharma Ltd. ("Colonis") d'un accord exclusif de licence et de distribution pour XTRAZA.

XTRAZA™ est un bain de bouche exclusif conçu pour délivrer de l'acide tranexamique (un agent antifibrinolytique) aux patients sous anticoagulants (médicaments fluidifiant le sang) qui subissent des interventions dentaires comportant un risque de saignement, telles que les extractions dentaires. L'acide tranexamique est utilisé depuis longtemps sous diverses formes galéniques pour réduire ou prévenir les saignements post-opératoires. XTRAZA offre une nouvelle application dans un format localisé, visant une coagulation optimale pendant ou après des interventions dentaires.

En vertu des termes de cet accord, Hyloris recevra des paiements d'étapes, principalement liés aux réalisations réglementaires, et assurera l'approvisionnement exclusif de XTRAZA au Royaume-Uni pour Colonis.

" Notre vision a toujours été d'élargir les options de traitement pour les patients et les professionnels de santé. Avec XTRAZA, nous visons à apporter une solution ciblée à un besoin clinique spécifique. Nous sommes ravis de collaborer avec Colonis Pharma afin de mettre cette innovation à la disposition du marché britannique, contribuant ainsi à des soins plus sûrs et plus efficaces pour les patients », a déclaré Stijn Van Rompay, Co-Chief Executive Officer de Hyloris

Andrew Trouton, Directeur Général de Colonis Pharma, a commenté : « Chez Colonis, nous sommes convaincus que les partenariats sont essentiels pour stimuler l'innovation dans le domaine de la santé. Ce partenariat avec Hyloris Pharmaceuticals permettra la commercialisation d'un autre médicament à valeur ajoutée au Royaume-Uni, contribuant ainsi à répondre aux besoins médicaux non satisfaits des patients et des professionnels de santé. »

Au Royaume-Uni, on compte environ 12 500 cabinets dentaires enregistrés¹ et environ 43 000 dentistes². L'extraction dentaire est une intervention courante, souvent liée à la carie dentaire : 74 % des adultes britanniques ont déjà subi une extraction dentaire, et plus de 80 000 personnes font retirer leurs dents de sagesse chaque année³.

¹ Christie@Co, dental market review 2024

² IBISWorld, General Dental Council

³ <https://www.dentalhealth.org/oral-health-statistics>



À propos d'Hyloris Pharmaceuticals

Hyloris est une société biopharmaceutique spécialisée dans l'innovation, la reformulation et le repositionnement de médicaments existants afin de répondre à de nombreux besoins en matière de soins de santé et d'apporter des améliorations significatives aux patients, aux professionnels et aux organismes de soins de santé.

La stratégie de développement de la société se concentre principalement sur l'exploitation des voies réglementaires existantes, telles que la voie 505(b)2 de la FDA aux États-Unis ou des voies réglementaires similaires dans d'autres régions, qui sont spécifiquement conçues pour les produits pharmaceutiques dont la sécurité et l'efficacité de la molécule ont déjà été établies. Ce type de voie réglementaire peut réduire la charge clinique nécessaire à la mise sur le marché d'un produit, raccourcir considérablement les délais de développement et réduire les coûts et les risques.

Hyloris a constitué un vaste portefeuille breveté de 19 produits à valeur ajoutée, reformulés et réutilisés, susceptibles d'offrir des avantages significatifs par rapport aux alternatives disponibles. Deux produits sont actuellement en phase initiale de commercialisation avec des partenaires : Sotalol IV pour le traitement de la fibrillation auriculaire et Maxigesic® IV, un traitement non opioïde de la douleur post-opératoire. En dehors de son axe stratégique principal, la société a également 1 produit générique à haute barrière approuvé et lancé aux États-Unis et 2 produits génériques à haute barrière en cours de développement.

Hyloris est basée à Liège, en Belgique. Pour plus d'informations, visitez le site www.hyloris.com.

À propos de Colonis Pharma

Colonis Pharma, qui fait partie du groupe Clinigen, est une entreprise basée au Royaume-Uni spécialisée dans le repositionnement et le développement de médicaments à valeur ajoutée, visant à répondre aux besoins médicaux non satisfaits dans plusieurs domaines thérapeutiques.

À propos de Clinigen

Clinigen est une entreprise pharmaceutique mondiale spécialisée dans les services pharmaceutiques, avec pour mission de garantir un accès éthique aux médicaments. Sa mission est d'accélérer l'accès aux traitements pour les patients aux quatre coins du monde. Le Groupe accompagne les entreprises pharmaceutiques et biotechnologiques tout au long du cycle de vie des produits médicaux, de la phase clinique à la commercialisation, et opère en Amérique du Nord, en Europe, en Afrique et dans la région Asie-Pacifique.

Clinigen compte plus de 1 100 employés répartis sur cinq continents, dans 15 pays, et facilite l'accès aux médicaments dans plus de 130 pays chaque année.

Pour plus d'informations sur Clinigen, veuillez visiter www.clinigen.com.



Pour plus d'informations, veuillez contacter Hyloris Pharmaceuticals :

Stijn Van Rompay, Co-CEO
stijn.vanrompay@hyloris.com
+32 (0)4 346 02 07

Thomas Jacobsen, Co-CEO
Thomas.jacobsen@hyloris.com
+32 (0)4 346 02 07

Clause de non-responsabilité et déclarations prospectives

Hyloris signifie « haut rendement, risque plus faible », qui se rapporte à la voie réglementaire 505 (b)(2) pour l'approbation de produit sur laquelle l'Émetteur se concentre, mais ne concerne en aucun cas ou ne **s'applique** en aucun cas à un investissement dans les Actions. Certaines déclarations contenues dans ce communiqué de presse sont des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées en utilisant une terminologie prospective, y compris les mots « croit », « estime », « prévoit », « s'attend », « a l'intention », « peut », « sera », « planifie », « continuer », « en cours », « potentiel », « prévoir », « projeter », « cibler », « rechercher » ou « devrait », et inclure les déclarations que la société fait concernant les résultats escomptés de sa stratégie. Ces déclarations se rapportent à des événements futurs ou à la performance financière future de la société et impliquent les risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, dont beaucoup sont indépendants de la volonté de la société, qui peuvent entraîner les résultats réels, les niveaux d'activité, les performances ou les réalisations de la société. La société ou son secteur d'activité diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par tout énoncé prospectif. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les déclarations prospectives, sauf si la loi l'exige.

Ce communiqué de presse contient des informations concernant un produit en développement et n'est pas destiné à des fins promotionnelles. Le produit mentionné est soumis à l'approbation réglementaire et n'est actuellement pas disponible à la vente. Veuillez consulter des professionnels de santé pour les décisions relatives aux soins de santé

